



L'édito



MICHEL DARBELLAY
directeur de la Chambre
jurassienne d'agriculture

Ne relativisons pas l'essentiel

Se nourrir est presque devenu banal. Pourtant, c'est bien la base de notre existence et de notre santé. Dans une société de confort, on oublie parfois l'importance de notre alimentation en dépensant presque les yeux fermés dans l'électronique, les voyages ou les télécommunications. On croit que l'alimentation est trop cher alors qu'elle n'occupe en fait que le 7% du budget moyen des ménages. Ou alors, on tente des économies mal placées par d'opulentes actions avec, dans bien des cas, du gaspillage alimentaire comme conséquence.

La course aux prix bas se retrouve par des produits importés qui gagnent des parts de marché car plus compétitifs eu égard aux coûts de la main-d'œuvre, du foncier et des équipements quand ce n'est pas également grâce à des méthodes de production bannies en Suisse, ce que le scandale des œufs hollandais met en lumière. Le dumping de l'alimentaire conduit tôt ou tard à des dérives au niveau économique, écologique et social que notre société ne peut cautionner.

Le contre-projet pour la sécurité alimentaire entend par conséquent redonner un cadre à notre alimentation, par la durabilité des modes de production, tant en Suisse que pour les importations. Mais pour véritablement garder la main sur notre alimentation, par une traçabilité et un contrôle exemplaires du champ à l'assiette, rien de tel que de privilégier la provenance suisse, tant que faire se peut. Les actes d'achat de tout un chacun sont certainement tout aussi forts que l'inscription de la sécurité alimentaire dans la constitution. L'un n'allant pas sans l'autre.

Sécurité alimentaire

Dans l'intérêt de l'agriculture et des consommateurs

Productions localement adaptées, alimentation aussi bien en qualité qu'en suffisance ou encore préservation des ressources: les attentes sont nombreuses. La votation du 24 septembre entend poser les bases d'un meilleur cadre pour notre alimentation.

Notre époque réunit tous les éléments nécessaires pour qu'on se soucie sérieusement de notre alimentation. Le scandale des œufs hollandais récemment, ou d'autres menaces emblématiques de la malbouffe comme le poulet au chlore américain, le bœuf aux hormones d'outre-atlantique ou d'autres pratiques interdites en Suisse doivent nous faire réagir sur le contenu que l'on souhaite pour nos assiettes.

La pression démographique sur les ressources se fait de plus en plus forte, les aléas climatiques menacent régulièrement les récoltes, les allergies, intolérances et diètes remettent chaque jour nos régimes en question et les scandales à répétition interrogent quotidiennement nos modes de consommation. À ce sujet complexe, il convient d'apporter une réponse d'envergure, en plaçant l'alimentation au centre des débats et en intégrant tous ses acteurs, du champ à l'assiette. En inscrivant la sécurité alimentaire dans la Constitution, la population donnerait ainsi un signal clair dans ce sens.

Conserver notre part indigène

De grandes disparités existent au niveau des différentes productions suisses en matière d'autoapprovisionnement, représenté via la part indigène en % de la consommation totale en énergie. Si la production est excédentaire pour le lait, ce qui s'explique notamment par la vocation fromagère de la Suisse, la situation est différente pour la viande par exemple avec 85% d'autoapprovisionnement dont 95% pour le porc, 86% pour le bœuf et 52%



Les créations en paille attirent l'attention sur la votation du 24 septembre.

LDD

pour la volaille. Pour les légumes (52%), les fruits (31%) ou encore les céréales (53%), la production indigène ne parvient pas à couvrir les besoins de la population qui doit alors recourir aux importations de façon saisonnière, voire permanente pour des aliments ne pouvant être produits sous nos latitudes.

Viser une utopique autarcie alimentaire n'a pas de sens. Illusoire de prétendre, au vu de la densité de la population et des conditions topologiques du pays, pouvoir produire les 40% restants. De fait, le pays dépendra toujours des relations commerciales internationales, autant pour l'exportation de ces produits (fromages en particulier) que pour l'importation. Il est néanmoins fondamental de garantir la qualité et la durabilité des ressources dont nous disposons tout en exploitant le potentiel agronomique de notre pays.

Le taux brut d'autoapprovisionnement, resté longtemps à 60%, a chuté à 55% en 2016. L'objectif est à tout le moins de maintenir un taux d'autoapprovisionnement de 60%, ce qui n'est pas acquis compte tenu de l'accrois-

sement de la population et de la réduction des terres cultivables. Le contre-projet pour l'inscription de la sécurité alimentaire dans la constitution doit apporter les bases pour relever ce défi, tout en instaurant le paramètre de la durabilité pour les relations commerciales transfrontalières, ce qui fait totalement défaut aujourd'hui.

Maintenir le tissu rural

Si la filière agroalimentaire dans son ensemble représente 550 000 personnes, soit 11% des emplois du pays, l'agriculture totalise aujourd'hui environ 150 000 places de travail en Suisse. Ce chiffre, en diminution constante, illustre une dissonance réelle entre la population qui souhaite le maintien de structures rurales familiales traditionnelles et le monde politico-économique qui pousse à la spécialisation et à l'agrandissement sans se soucier des conséquences non seulement pour les familles paysannes mais aussi pour notre approvisionnement indigène. En demandant la préservation des bases de la production agricole, le contre-projet doit permettre le maintien de struc-

tures paysannes sur le modèle de l'agriculture familiale.

Le consommateur y trouve son compte à plusieurs niveaux. Parce que le nouvel article promeut une production de denrées alimentaires proche de la nature, respectueuse du bien-être des animaux et préservant la diversité écologique. Mais aussi parce qu'il leur permet d'exprimer leurs attentes en demandant à la filière agro-alimentaire de répondre aux exigences du marché par une production diversifiée. En créant les conditions cadres pour une production efficiente et une utilisation durable des denrées alimentaires, l'article constitutionnel prétend à une filière durable du champ à l'assiette, sans oublier la problématique du gaspillage alimentaire.

Conditions-cadres nécessaires

Cette votation est un enjeu majeur pour nos générations futures. La sécurité alimentaire doit définitivement redevenir la responsabilité de tous. Elle doit être replacée au cœur du débat politique pour anticiper la suite de la politique agricole par des conditions-cadres redonnant à la production alimentaire indigène l'importance qui lui revient. Et bien au-delà de l'agriculture, le contre-projet doit permettre de réintégrer la sécurité alimentaire dans l'intérêt des consommateurs pour une alimentation qui ne doit devenir dictée ni par la grande distribution, ni par le business international.

Ignace Berret, CJA
www.securitealimentaire.ch
www.agrijura.ch/2409



La votation du 24 septembre pose la sécurité alimentaire sur la table des débats.

CJA

Des personnalités en soutien au contre-projet

Anne Seydoux-Christe, co-présidente, conseillère aux États, Delémont; Claude Hêche, co-président, conseiller aux États, Courroux; Jean-Paul Gschwind, conseiller national, Mormont; Frédéric Lovis, président du Parlement jurassien, Boécourt; Pauline Queloz, vice-présidente du Parlement jurassien, Saint-Brais; Jean-Pierre Beuret, ancien ministre jurassien de l'Économie, Saignelégier; Jean-François Roth, ancien ministre jurassien de l'Économie, Courtételle; Michel Probst, ancien ministre jurassien de l'Économie, Cœuve; Damien Chappuis, maire de Delémont, Delémont; Pierre-Arnaud Fugé, maire de Porrentruy, Porrentruy; Joël Vallat, maire de Saignelégier et président de l'Association jurassienne des communes, Saignelégier; Vincent Eggenschwiler, maire de Rebeuvelier et ancien président de la Chambre jurassienne d'agriculture, Rebeuvelier; Jean-Louis Chételat, maire de Courtételle, Courtételle; Pierre-André Gigon, maire de Muriaux, Les Émibois; Suzanne Maître-Schindelholz, présidente FRC Jura et députée PCSI, Delémont; Michel Choffat, député PDC et maire de Basse-Allaine, Buix; Claude Jeannerat, avocat, Delémont; Jean-Marie Allimann, avocat, Delémont; Anne Roy-Fridez, députée PDC et ancienne présidente du Parlement jurassien, Porrentruy; Raphaël Ciochi, député PS, Courroux; Nicolas Maître, député PS, Épauvillers; Romain Schaer, député et président UDC Jura, Miécourt; Jean-François Pape, député PDC, Pleigne; Noël Saucy, député PDC et président de la Fondation rurale interjurassienne, Develier; Céline Odiet-Ackermann, députée-suppléante PDC et membre du comité de la Chambre jurassienne d'agriculture, Bourrignon; Brigitte Favre, députée UDC, Saignelégier; Claude Gerber, député UDC,

Porrentruy; Claude Schlüchter, député PS, Delémont; Edgar Sauser, député PLR, Les Breuleux; Jean-Pierre Mischler, député UDC, Develier; Thomas Stettler, député UDC, Soyhières; Hansjörg Ernst, député-suppléant Les Verts, Courgenay; Jean Leuenberger, député-suppléant UDC, Movelier; Bernard Varin, député PDC, Saignelégier; Hanno Schmid, député-suppléant Les Verts, Les Pommerats; Alain Farine, directeur AOP-IGP, Delémont; Michel Crausaz, directeur Landi Arc Jura SA, Alle; Olivier Girardin, directeur de la Fondation rurale interjurassienne, Courtételle; Pierre Schaller, président du Musée suisse de la distillation et Association Marguerite, Mervelier; Jean Paupe, ancien président de la Chambre jurassienne d'agriculture, Seleute; Claude Ackermann, ancien président de la Chambre jurassienne d'agriculture, Bourrignon; Bernard Beuret, ancien chef du Service jurassien de l'économie rurale, Corban; Philippe Jeannerat, président du comité de la Chambre jurassienne d'agriculture, Épauvillers; Romain Surdez, vice-président de la Chambre jurassienne d'agriculture, Les Breuleux; Nicolas Pape, vice-président de la Chambre jurassienne d'agriculture, Pleigne; Marie-Claude Boegli, membre du comité de la Chambre jurassienne d'agriculture, Courtételle; Jean-Bernard Chavanne, membre du comité de la Chambre jurassienne d'agriculture, Cœuve; Corinne Gerber, présidente de l'Association des paysannes jurassiennes et membre du comité de la Chambre jurassienne d'agriculture, Porrentruy; Pierre-André Hulmann, membre du comité de la Chambre jurassienne d'agriculture, Montenois; Jean-Marc Nagel, membre du comité de la Chambre jurassienne d'agriculture, Charmoille.

Avec le soutien de



PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.

Suisse. Naturellement.

www.agriculture.ch

QUALITÉ
SUISSE

Inscrire la sécurité
alimentaire dans la
Constitution

OUI le 24 septembre 2017

